

que l'intention du Gouvernement est d'augmenter les ressources de la Province et de réduire les dépenses sans nuire toutefois à l'efficacité du Service public dans les divers départements, et à l'encouragement qu'il doit accorder aux entreprises de nature à accroître la prospérité du pays.

Les ressources doivent être augmentées, autant que possible, sans imposer au peuple plus de charges nouvelles qu'il n'est absolument nécessaire. C'est ce qui peut s'accomplir avec le consentement de la Chambre qui, je n'en doute point, s'empres- sera de le donner. L'an dernier, je disais qu'à mon avis, on trouverait dans le trésor une plus forte balance (nonobstant l'augmentation de dépenses encourues pendant les quatre ou cinq premiers mois de l'année), à l'expiration de l'année fiscale alors courante, c'est-à-dire, au 30 juin 1870, que celle qu'on avait trouvée en 1869, à la même époque. Cette prévision, je suis heureux de le dire, s'est réalisée, et un examen des Comptes Publics convaincra la Chambre que nous n'avons pas sujet d'être mécontents de notre situation financière à la fin de l'année fiscale qui vient de s'écouler et qui s'est terminée au 30 juin 1870. L'ensemble de nos recettes a excédé le montant auquel je l'avais estimé, et les dépenses sont restées au-dessous du chiffre auquel je m'attendais. Nous avons eu en caisse à la fin de l'année fiscale la somme de \$667,243.49, somme supérieure de \$104,043.38 à celle de l'année précédente, non compris les mandats non payés.

Je vais maintenant donner quelques détails sur l'état des recettes et des dépenses de l'année fiscale que nous venons de passer.

Les honorables membres se souviendront, sans doute, que j'ai demandé un vote pour six mois seulement et pour compléter l'année fiscale précédente, afin de faire face à certaines dépenses auxquelles il avait été insuffisamment pourvu dans les anciens estimés, et qu'ensuite j'ai soumis les estimés de notre année fiscale complète, finissant au 30 juin suivant, de sorte que dorénavant les votes annuels de cette Chambre et les dépenses autorisées par ces votes finiront ensemble au 30 juin. En égard à l'ancien plan qu'on avait adopté de demander à la